



Renforcement de la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale à travers la Gestion Durable des Produits Forestiers Non Ligneux (GCP/RAF/441/GER)

1. Introduction

L'importance des produits forestiers non ligneux (PFNL) et leur contribution à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté sont généralement sous-estimées du fait que la plupart d'entre eux n'apparaissent pas dans les statistiques économiques nationales. En plus, le secteur des PFNL se déroule dans l'informel. Il n'a pas un cadre organisationnel, institutionnel et légal approprié et le secteur n'est pas suffisamment valorisé. Dans l'optique de contribuer à la valorisation de ce secteur, la FAO met en œuvre des projets y afférents parmi lesquels le projet GCP/RAF/441/GER, financé par le gouvernement allemand. Ce projet a pour objectif majeur d'augmenter la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté à travers la gestion durable de ces produits et leur valorisation par les populations locales en Afrique Centrale en général et au Gabon, en République du Congo et en République Centrafricaine en particulier.

Les projets PFNL de la FAO ainsi que les champs d'action de cette organisation dans le cadre de ces projets ont été présentés par l'équipe qui anime le projet GCP/RAF/441/GER lors de la 17^{ième} session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA) du 22 au 26 février 2010 à Brazzaville en République du Congo.

Les commissions régionales des forêts

Six Commissions régionales des forêts ont été établies par la Conférence de la FAO entre 1947 et 1959 parmi lesquelles la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA) créée en 1959.

Tous les deux ans, les Commissions réunissent les ministres des forêts dans chacune des principales régions du monde pour examiner les questions forestières les plus importantes dans la région.

Les Commissions étudient les questions tant techniques que de politique. Elles jouent un rôle clé dans les accords forestiers internationaux, servant de lien entre le dialogue mondial au Comité des forêts (COFO) et au Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et la mise en œuvre nationale.

Les Commissions régionales des forêts sont également actives entre les sessions officielles. La plupart d'entre elles ont des groupes de travail techniques ou des sections sous-régionales qui mettent en œuvre des projets bénéficiant de la collaboration entre les pays de la région. (Source : <http://www.fao.org/forestry/46199/fr/>)

La participation du projet à la 17^{ième} session de l'AFWC a été faite sous la forme de session parallèle organisée le 22 février 2010 et d'intervention en session plénière par Mr. Ousseynou Ndoeye Coordonnateur régional du projet GCP/RAF/441/GER.

La Session parallèle

Modérée par Mr. Honoré Tabuna, Chef de la Division Biodiversité à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la session parallèle a connu une participation de plus d'une soixantaine de personnes. Quatre exposés ont été présentés pendant cette session. Il s'agit de:



Image 1: Pépinière pour la domestication du *Gnetum* spp.

La contribution des PFNL à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale

Préparé par Mr. Ousseynou Ndoeye et présenté par Mr. Félix Koubouana, Coordonnateur du projet PFNL de la FAO au Congo: Dans cet exposé, Mr. Ousseynou Ndoeye a pris les exemples dans chaque pays de la sous région, montrant la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté. Au Cameroun par exemple, le prix moyen de quelques PFNL est 200 % supérieur au prix du cacao par kilogramme ; le revenu de la vente de *Prunus africana* représente 70 % des revenus des exploitants ; le rotin octroie 42 % des revenus des producteurs, les marchands du *Gnetum* spp. peuvent gagner entre 98 et 110 \$EU par mois. En République Démocratique du Congo, les producteurs gagnent 84 \$EU par mois pour la vente de six PFNL alors qu'un enseignant du primaire gagne 80 à 120 \$EU par mois. Les vendeurs de charbon et de vin de palme gagnent 216 et 116 \$EU par mois tandis que les commerçants du *Gnetum* spp. gagnent entre 270 et 1300 \$EU par mois (le médecin gagne entre 190 et 250 \$EU par mois).

Contribution du Réseau sur la gomme arabique et les résines (NGARA) à la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en Afrique

Dans cet exposé, Madame Sheila S. Mbiru a montré la contribution de la gomme arabique et des résines à la réduction de la pauvreté. Le réseau NGARA permet de mettre en contact les vendeurs de la gomme arabique et des résines afin de conjuguer les efforts dans le contrôle du marché lié à ces PFNL.

État des lieux du secteur PFNL au Congo et stratégies pour une meilleure implication du secteur privé

Par Monsieur Antoine Moutanda : L'orateur a présenté le potentiel des PFNL au Congo selon les études récentes et le cadre institutionnel régissant le secteur des PFNL. Plusieurs institutions mènent simultanément des activités sur les PFNL ayant un caractère transversal à tel point qu'il existe un vide juridique dans la coordination des activités relatives au secteur des PFNL au Congo.

La viande de chasse et son commerce en Afrique centrale

Par Christian Fargeot du Centre de Coopération internationale en Recherche agronomique pour le Développement (CIRAD) : L'orateur a présenté les résultats obtenus entre 2005 et 2008 par le Projet de Gestion des Terroirs de Chasse Villageoise, en République Centrafricaine. Grâce à un financement du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et de l'État Centrafricain, le projet a pu travailler sur l'ensemble de la filière d'approvisionnement en viande de chasse des villes centrafricaines, du chasseur villageois aux consommateurs urbains.

Discussion

Après la présentation de ces exposés, une séance de discussion a eu lieu axée principalement sur la gestion opérationnelle du projet GCP/RAF/441/GER. Les participants ont loué l'initiative qui selon eux, est une bonne opportunité de mettre en exergue la place des PFNL sur le plan économique. Les principales questions se sont focalisées autour de l'organisation des activités du projet et comment sortir le secteur des PFNL de l'informel au formel. La mise en place des petites et moyennes entreprises forestières (PMEF) prévue par le projet est une des solutions de la formalisation du secteur des PFNL en Afrique Centrale. Les participants ont été aussi intéressés par le réseau NGARA qui pour certains, est un bon exemple de maîtrise du marché de la gomme arabique et des résines. Les deux autres exposés ont été considérés par les participants comme des informations sur le potentiel des PFNL au Congo et le mode d'exploitation de la viande de chasse en République Centrafricaine.

2. Participation à la session plénière

Pendant la session plénière, le coordonnateur régional du projet GCP/RAF/441/GER, Ousseynou Ndoye, a fait une communication en plénière intitulée « La contribution des PFNL à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale ». Après avoir montré la diversité des PFNL en Afrique en général et en Afrique Centrale en particulier, les liens historiques entre les populations locales et les PFNL, l'importance des PFNL dans la sécurité alimentaire et dans la réduction de la pauvreté, l'orateur a présenté les contraintes qui freinent le développement du secteur des PFNL et l'investissement privé. Il s'agit notamment :

- du cadre légal régissant l'exploitation et la commercialisation des PFNL qui est en général inapproprié ;
- du manque d'investissement privé du fait de la non-sécurisation du secteur des PFNL ;
- des difficultés d'obtention des crédits pour créer les entreprises dans le secteur des PFNL ;
- de l'insuffisance de soutien politique pour renforcer les capacités entrepreneuriales des acteurs impliqués dans le secteur des PFNL.

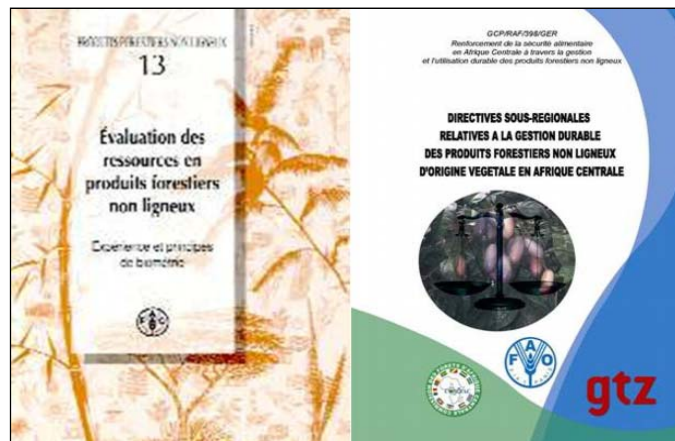


Image 2: Directives sous-régionales de la COMIFAC; Etude sur l'évaluation des ressources en PFNL

L'orateur a terminé son exposé en formulant six recommandations pour les pays en vue du développement du secteur des PFNL. A l'issue de la séance des questions et des réponses, les recommandations suivantes ont été retenues :

- Diffuser largement l'étude de Jennifer Wong sur la méthodologie élaborée pour faire les inventaires des Produits forestiers non ligneux. (<http://www.fao.org/DOCREP/003/Y1457F/Y1457F0.HTM>).
- La domestication et la sélection des PFNL doivent se faire de façon participative et basées sur les besoins des populations ainsi que les conditions du marché.
- Les pays de la COMIFAC doivent s'appropriier les directives sous régionales relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale pour améliorer le cadre légal régissant la production et la commercialisation de ces produits.
- Il est nécessaire de renforcer les capacités techniques et entrepreneuriales des acteurs impliqués dans les filières des PFNL et partager les expériences.
- Il est nécessaire d'améliorer l'innovation technologique pour améliorer la production, les méthodes de récolte des produits, la conservation et la transformation des PFNL.

En définitive, les participants à la session plénière ont reconnu l'importance des PFNL pour la vie des communautés locales et suggéré que l'accent soit mis sur la valorisation et la conservation de ces produits par le biais de la domestication.